



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 11
du 13 octobre 2021

Pour tout renseignement vis-à-vis des arbitres et des clubs, merci de contacter le Président de la Commission Départementale de l'Arbitrage, M. Nicolas BRUNEL au 06.70.31.54.43

GESTION DU PASS SANITAIRE

Nous vous rappelons que lors des rencontres, la gestion du pass sanitaire est effectuée **uniquement** par les responsables COVID de chaque club et non par l'arbitre.

Il ne doit intervenir qu'en cas de litige pour un pass non valide afin de confirmer si la personne peut jouer ou non.

Il est interdit de faire jouer un joueur ou joueuses qui ne justifie pas d'un pass sanitaire dans toutes les catégories.

Merci aux clubs et aux arbitres d'en tenir compte.

PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 23 & 24 OCTOBRE 2021

- MARLHIN Alexandre (06.19.30.88.17)

Merci de contacter, à partir du samedi matin, la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage et non votre désignateur.

Toutefois, vous pouvez toujours appeler le Président de la C.D.A. Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43) qui reste évidemment au service des arbitres.

PORTAIL FFF

ATTENTION : si vous rencontrez un problème avec votre Portail FFF, veuillez contacter la Ligue à l'adresse « pole-technique@fff.fr » et non « informatique@laurafoot.fff.fr » comme annoncé précédemment.

La C.D.A. vous rappelle aussi que vous avez, sur votre Portail des Officiels une rubrique « **Messages** » que vous devez consulter chaque semaine.

RAPPORTS DISCIPLINAIRES

Nous vous rappelons comme annoncé lors des Assemblées Générales, que suite à un carton rouge direct, à deux jeunes puis un rouge, ou tout autre motif disciplinaire, vous devez rédiger un rapport via le Portail des Officiels.

DESIGNATIONS

La C.D.A. vous rappelle qu'il est important de consulter vos désignations jusqu'au vendredi soir 20 heures. Des modifications d'horaires ou de terrains peuvent être effectuées tout au long de la semaine. La C.D.A. vous préviendra de tout changement uniquement partir du vendredi soir, après 20 heures.

Lors des deux précédents week-ends, certains arbitres (adultes et jeunes) ne se sont pas déplacés.

RAPPEL AUX ARBITRES ADULTES ET JEUNES

Il a été rappelé lors des Assemblées Générales, que l'arbitre doit avoir une tenue irréprochable, en adéquation avec son rôle que ce soit en arrivant ou pendant la rencontre.

(exemple : Pas de casquette, avoir une tenue correcte en arrivant, pas de baskets, avoir un short d'arbitre et un maillot d'arbitre récent pour officier).

Il est rappelé aussi que l'arbitre doit arriver une heure avant le coup d'envoi et qu'il doit avoir tout son matériel pour officier (sifflet, chronomètre, cartons, stylo).

De plus nous avons constaté que de nombreux arbitres n'ont pas pu honorer leur désignation : soit par oubli soit par erreur dans leur gestion de leur indisponibilité.

Nous vous demandons un peu plus de sérieux dans votre fonction d'arbitre officiel.

Tout manquement à ces obligations verra l'application stricte du règlement intérieur de la C.D.A.

Enfin, si vous avez des difficultés avec la FMI vous pouvez contacter la permanence arbitrale qui vous aidera dans vos démarches.

INDISPONIBILITES

La C.D.A. vous rappelle que toute indisponibilité elle doit être déposée 15 jours avant et doit être gérée sur l'ensemble du week-end. Si aucune indisponibilité n'est déposée dans les temps et dans le créneau horaire, l'arbitre sera considéré comme libre et donc pouvant être désignable.

Tout manquement à cette obligation verra l'application stricte du règlement intérieur de la C.D.A.

RATTRAPAGE DU DERNIER TEST TAISA

Le dernier rattrapage du test TAISA aura e samedi 30 octobre 2021 à 10 h à Pont d'Isère

DESIGNATIONS ADULTES

Pour toute question concernant les désignations adultes, merci de nous contacter uniquement via la boîte mail arbitres « arbitres@drome-ardeche.fff.fr » ou en cas d'urgence, vous pouvez contacter Nicolas BRUNEL au 06.70.31.54.43 ou la personne de permanence arbitrale du week-end.

AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2021-2022 -

La Commission de District de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCES VERBAUX et ARBITRAGE

OCTOBRE 2021

- Samedi 16 octobre :

Formation continue des arbitres assistants agréés Ligue et District

- Samedi 30 octobre :

Séance de rattrapage du test TAISA (matinée)

NOVEMBRE 2021

- Samedi 13 novembre :
Formation continue des arbitres classés D4 et D5

DECEMBRE 2021

- Samedi 11 décembre :
Formation continue des arbitres classés D3

JANVIER 2022

- Samedi 22 janvier :
Dernière séance de rattrapage du test TAISA (matinée)

FEVRIER 2022

- Samedi 12 février :
Formation continue des arbitres classés D1 et D2

- Samedi 19 février :
Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18

MARS 2022

- Samedi 5 mars :
Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18

MAI 2022

- Vendredi 13 mai :
Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

FORMATION CONTINUE DES ARBITRES - ASSISTANTS D1 & D2

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres-assistants agréés Ligue et District aura lieu le samedi 16 octobre 2021 à GUILHERAND-GRANGES. Rendez-vous à 8h15 très précises (stade des Combes). La réunion prendra fin à 13h30. Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi qu'un nécessaire de prise de note. La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est **OBLIGATOIRE**.

Par ailleurs, tous les arbitres centraux qui manifestent un intérêt pour la fonction d'arbitre-assistant peuvent assister à cette matinée de formation.

Ordre du jour :

- Atelier technique et physique
- Point technique (signalisation, vidéo DTA...)
- Questionnaire des connaissances théoriques (Q.C.M.)
- Parole aux arbitres assistants

LISTE DES ARBITRES ASSISTANTS CONVOQUES

NOM	PRENOM	CATEGORIE
AIT BTAL	NAJIM	District Assistant 1
AROUÏ	HAMOUDA	District Assistant 1
AYDIN	AYDIN	District Assistant 1

BENDJEDDA	HAKIM	District Assistant 1
GALOYAN	ARTHUR	District Assistant 1
GRASSET	GUILLAUME	District Assistant 1
GRUAU	CHRISTOPHE	District Assistant 1
PARTAMIAN	REMI	District Assistant 1
ROUBI	FREDERIC	District Assistant 1
SABOUR	AZEDDINE	District Assistant 1
MONTAGNON	NOEMIE	District Assistant 1
ABACHKIA	SABER	District Assistant 2
BEATTIE	ELLIOT	District Assistant 2
EL HADDIOUI	JALAL	District Assistant 2
LE JEUNE	ALAN	District Assistant 2
LEBON	FLORIAN	District Assistant 2
LYVER	SEBASTIEN	District Assistant 2
MORET	JAMES	District Assistant 2
PERDRIOLE	RAPHAEL	District Assistant 2
RODRIGUES DE OLIVEIRA	JAO	District Assistant 2

FORMATION ARBITRAGE « SPORT ADAPTE »

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la formation arbitrage « sport adapté » aura lieu le vendredi 15 octobre 2021 au siège du District Drôme-Ardèche de Football à 19 h00.
Le samedi 16 octobre (matin) aura lieu la "validation pratique" à SAINT PERAY (1ère journée de championnat.)

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES ENCADREMENT TECHNIQUE DES EQUIPES SENIORS ET JEUNES

Comme indiqué lors des 2 assemblées générales de début de saison, la commission de district de l'arbitrage vous rappelle que les directives relatives à l'encadrement des équipes par les éducateurs diplômés sont toujours en vigueur pour la saison sportive 2021/2022.

Cette mesure a pour objectif d'améliorer la qualité du jeu, faire progresser les joueurs et par conséquent lutter plus efficacement contre la violence et les incivilités.

Les équipes concernées sont :

Seniors D1 et D2

U18 « D1 » et « D2 », U15 « D1 » et « D2 »

La liste est disponible sur le site internet du District, rubrique « arbitrage/documents arbitrage ».

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres qui officient dans ces catégories, de veiller scrupuleusement au pointage des éducateurs diplômés en respectant les 2 points indiqués ci-dessous :

Faire preuve de rigueur sur la correspondance licence et identité des personnes présentes sur le banc

de touche.

En cas d'inscription sur la feuille de match d'un éducateur autre que celui qui est mentionné dans le document ci-joint, envoyer un mail pour signaler l'anomalie à l'adresse suivante : district@drome-ardeche.fff.fr avec copie à jmjpion26@gmail.com

L'attention des arbitres concernés est plus que jamais appeler sur le respect de ces mesures étant précisé que l'éducateur doit être présent :

Lors de la réunion d'avant match

Lors de la rencontre sur le banc de touche

Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre

Et de bien le mentionner sur la FMI ans la rubrique « Règlements Locaux »

Tout manquement à cette obligation verra l'application stricte du règlement intérieur de la C.D.A.

CARNET NOIR

Nous venons d'apprendre le décès de Marc CLOZEL, ancien arbitre de notre District, décédé à l'âge de 71 ans suite à une très longue maladie. La C.D.A. présente à toute sa famille ainsi qu'à ses proches, ses sincères condoléances.

COURRIER DES CLUBS

- . **ESP. HOSTUNOISE** : Courriel nous demandant un arbitre pour la rencontre FEMININES U 18 à 8 du 16/10/2021. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- . **A.S. ST JULIEN DE CHALENCON** : Courriel nous demandant un arbitre pour la rencontre SENIORS D 5 du 17/10/2021. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

COURRIER DES ARBITRES

- . **SOUL Khaled** : Prolongation de son arrêt de travail (Justificatif). Lu et noté. Prompt Rétablissement.
- . **HAVARD Clément** : Courriel nous nous informant de son indisponibilité (certificat médical). Lu et Noté. Prompt rétablissement.
- . **GRUAU Christophe** : Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **PERDRIOLE Raphaël** : Courriel nous informant de son absence pour la formation continue des Arbitres-Assistants du samedi matin 16/10/2021 pour raisons personnelles. Lu et noté.
- . **FANGET-DUPLMOB Hugo** : Courriel nous présentant ses excuses pour son absence non signalée de la rencontre U 15 D2 du 09/10/2021. Lu et noté.
- . **VALLON Alexis** : Courriel nous informant du dépôt d'une faute technique lors de sa rencontre U 15 D 2 du 09/10/2021. Lu et noté
- . **PERRI Vincent** : Rapport circonstancié suite un carton rouge de la rencontre SENIORS D4 du 10/10/2021. Lu et noté

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « **le Football et ses règles** » édition 2022 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (*chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football*).

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT